	Projet Pédagogique **APS 2026-2027** **« Développer nos compétences »**	E7-305-A APS/MR
Site :	**CATTENOM**	
Secteur :	SECTEUR JEUNES	

Table des matières

CARTE D'IDENTITE **4**

I. ORGANISATEUR *4*

II. ADRESSE SIEGE SOCIAL *4*

III. IMPLANTATION *4*

PREAMBULE **5**

INTENTIONS EDUCATIVES **5**

FINALITE **6**

OPERATIONALITE DU PROJET / DE L'ACTION **6**

IV. ORGANISATION *6*

1. Public : 6
2. Période : 6
3. Horaires : 6
5. Vie quotidienne 7

V. Orientations pédagogiques de l'accueil jeunes *8*

CONSTAT **8**

OBJECTIFS SPECIFIQUES **8**

- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation 8
- Encourager la participation et l'expression 9
- Développer le vivre ensemble et le respect mutuel 9
- Stimuler la créativité et la curiosité 9
- Promouvoir la santé, la prévention et le bien-être 9

- Renforcer le lien avec les familles et le territoire 9
- Favoriser la construction du jeune citoyen 9

MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS 9

- Une pédagogie de projet 10
- Des temps de vie partagés et éducatifs 10
- La parole des jeunes au local ados 10
- Une posture éducative partagée 10
- Une ouverture sur le territoire et les familles 10
- Une évaluation régulière 10

ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET MOYEN MIS EN OEUVRE 10

- L'équipe d'animation 10
- Les espaces et les temps d'accueil 11
- Les moyens matériels et financiers 11
- Les partenariats 11
- La place des familles 11
- Sécurité et inclusion 11

ÉVALUATION 11

6. Type d'activités et la nature 12

VI. ORGANISATION DE L'ESPACE 15

VII. DEPLACEMENT 19

7. 20
8. Véhicule : 20

VIII. PROCEDURE HYGIENE 22

9. Mesure d'Hygiène en règle générale : 22
10. Le nettoyage des mains : 23
11. Réception des repas : (pour les personnes concernées) 23
12. Le service des repas 24

ENCADREMENT 24

IX. FONCTION ET ROLE 24

XI. LE CADRE ET LES REGLES PEDAGOGIQUES 28

XII. REPARTITION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT 29

XIII. ORGANISATION DES REUNIONS PEDAGOGIQUES 30

XIV. PAUSES 30

XV. EVALUATION DES STAGIAIRES BAFD/BAFA 31

13. Déroulement 31
14. Grille d'évaluation 31

SUIVI SANITAIRE 34

ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP ET TROUBLES DE LA SANTE 35

XVI. L'ACCUEIL 36

XVII. LA SENSIBILISATION DE L'EQUIPE 36

XVIII. LES INFORMATIONS MEDICALES 37

XIX. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE MOYENS 37

15. Les objectifs 37
16. Les moyens 38
17. Organisation 38

XX. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES 38

XXI. BILAN 39

18. Avec les familles 39
19. Avec l'équipe 39

EVALUATION DU PROJET 39

XXII. QUE VA-T-ON EVALUER ? 39

XXIII. OUTILS D'EVALUATION 40

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE 40

XXIV. PLAN SECURITE CANICULE 40

20. Limiter les sorties des enfants : 40
21. Rafraîchir les enfants : 40
22. Faire boire les enfants : 41
23. Quels sont les signes qui doivent alarmer chez l'enfant ? 41
24. Signes de gravité : 41
25. Enfants asthmatiques : 41
26. En cas de pollution associée à une forte chaleur : 42

XXV. PLAN SECURITE ALERTE INCENDIE 42

***Signal d'alerte : alarme incendie* 42**

27. CONSIGNES D'EVACUATION INCENDIE 42

h. Déplacement des groupes : 43

28. AFFICHE PRESENTE SUR LE SITE 43
29. LUTTER CONTRE L'INCENDIE 46
30. CONTENIR L'INCENDIE 46

XXVI. PLAN SECURITE ACCIDENT NUCLEAIRE 46

Signal d'alerte : sirène 46

31. les bons réflexes en cas d'accident nucléaire 46
32. Recommandations générales en cas d'alerte nucléaire 47

XXVII. PLAN SECURITE ALERTE ATTENTAT 47

Signal d'alerte : sonnerie ALARME INTRUSION 48

POSTURE ET ROLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE : 49

33. Développer sa vigilance 49
34. S'échapper 50
35. S'enfermer 50
36. Alerter 50
37. Se conformer aux consignes des forces de l'ordre et faciliter l'action des secours 51

ATTENTATS : Comment en parler aux enfants *51*
1. Principes généraux 51
2. Éléments de discours 51

CARTE D'IDENTITE

I. ORGANISATEUR

L'association « **Les Catt'Mômes »** dont la mission est centrée sur l'accompagnement et l'encadrement d'enfants, développe ses actions dans le cadre de valeurs républicaines et démocratiques, dans le respect des droits de l'enfant et de l'homme et en s'opposant aux phénomènes d'inégalité, de ségrégation et d'exclusion.
Ces actions réunissent les conditions nécessaires au développement de l'enfant et de l'adolescent dans le cadre éducatif, en complémentarité et partenariat de la famille, de l'école et du champ institutionnel et éducatif local.

II. ADRESSE SIEGE SOCIAL

Association les Catt'Mômes
3, rue Jacqueline Auriol
57570 CATTENOM

III. IMPLANTATION

L'association « Les Catt'Mômes » gère 8 sites sur le territoire communautaire de la CCCE en milieu rural sous le n° organisateur : **057ORG0355**

N° déclaration	*Adresse*	*Commune*	*Secteur*
	Groupe scolaire « Michel de Montaigne », Allée du Bois	57570 BREISTROFF-LA-GRANDE	APS
	Foyer Socio-Culturel, Ecole J-M PELT, place des Baillis	57570 RODEMACK	APS-MR
	2 rue Paul Verlaine	57570 MONDORFF	APS
	Foyer Socio-Educatif, 5 rue de la Justice	57570 PUTTELANGE-LES-THIONVILLE	APS
	3 rue Jacqueline Auriol	57570 CATTENOM	APS-MR-ACM

APS : 0570355AP000325-E01 **MR : 0570355AP000825-E010570355AP000325-E01**	**3 rue Jacqueline Auriol**	**57570 CATTENOM**	**ADOS APS-MR**
	14 Rue de Metz	57570 FIXEM	APS
	Passage des écoliers	57570 GAVISSE	APS
	Place du Foyer	57570 BEYREN-LES-SIERCK	APS

PREAMBULE

Les Centres de l'association Les Catt'Mômes accueillent en priorité les enfants de 3 à 16 ans, selon leur spécificité, leur rythme de vie et leur maturité. Certaines structures peuvent accueillir les adolescents, à condition de pouvoir leur proposer un local adapté et un encadrement professionnel.

Chaque mode d'accueil est présidé par une démarche pédagogique. Ainsi, le temps du repas par exemple a été pensé comme une action à part entière organisée autour d'un projet pédagogique spécifique.

INTENTIONS EDUCATIVES

L'association Les Catt'Mômes considère que chaque enfant selon ses spécificités doit devenir CITOYEN à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur de son développement et de celui dans lequel il évolue. Elle participe à son cheminement d'enfant à adulte.

Les objectifs éducatifs y sont déclinés ci-dessous :

- Permettre le développement intellectuel de l'enfant et du jeune,
- Inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif par l'expression,
- Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, leur proposer un moment de détente et leur donner envie de pratiquer plusieurs fois la même activité afin de progresser,
- Apprendre à partager, à s'entraider, à respecter les autres et le matériel,
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, aux nouvelles technologies, à la découverte de tout environnement naturel, géographique, social ou virtuel,
- Préserver les notions de plaisirs, de bien-être, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire ou de ludique,
- Faciliter la participation de parents à des activités,
- Favoriser le lien social au sein de la commune et de la communauté de communes,
- Favoriser l'accès à la citoyenneté, la prise d'initiative et de responsabilité,
- Favoriser le lien social entre les partenaires, acteurs locaux ayant une incidence sur le développement de l'enfant et du jeune,

- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène des structures d'accueil, ainsi que des ratios d'encadrement légaux.

FINALITE

Assurer la sécurité et le bien-être des enfants

OPERATIONALITE DU PROJET / DE L'ACTION

IV. ORGANISATION

1. Public :

Tous les jeunes domiciliés sur la Communauté de communes de Cattenom et/ou scolarisés au collège de Cattenom.

2. Période :

Du 1er septembre 2026 au 2 juillet 2027, uniquement pendant les périodes scolaires.

3. Horaires :

Les horaires d'accueil sont :

Le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi après-midi :
- de 14 h 30 à 18 h 00

Le mercredi :
- de 12 h 00 à 18 h 00

Une attention particulière sera perpétuellement de mise pour respecter le rythme du jeune et répondre également à son attente.

I. MOYENS

4. Journée type

APS

Accueil de l'après-midi	Activités en autonomie Projets Rangement. Départ échelonné des jeunes

MR	
Pause méridienne	Repas Temps calme
Accueil de l'après-midi	Activités en autonomie Projets Rangement. Départ échelonné des jeunes

Durant ces journées types, l'équipes d'animation respectera les besoins des jeunes et s'y adaptera (rythme, envies, humeurs).

5. ***Vie quotidienne***

a. *APS*

Le mercredi commence par un temps d'accueil convivial.
Selon les envies et les inscriptions, les jeunes peuvent soit prendre leur repas à la cantine, soit participer à un atelier cuisine au local.
Ce moment partagé permet de poser une ambiance détendue et de favoriser les échanges entre animateurs et jeunes.
L'après-midi est consacré à la mise en place de projets ou à des activités choisies collectivement : sport, création, sortie, atelier artistique, numérique ou d'expression.
Des temps libres accompagnés sont également proposés pour permettre à chacun de souffler, discuter ou s'investir dans le local selon ses envies.
En fin de journée, un temps calme ou un petit bilan collectif clôture la journée.
C'est un moment d'échanges sur les ressentis, les idées à venir et la vie du local.

b. *MR*

Ces temps d'ouverture en semaine offrent aux jeunes une respiration après les cours. L'accueil débute par un moment de détente et d'échange, permettant à chacun de décompresser et de partager sa journée. Ensuite, selon le groupe et les projets en cours, l'équipe propose des ateliers courts, des activités plus légères ou des temps de réflexion sur les projets à venir. Les jeunes peuvent aussi simplement

profiter du local : écouter de la musique, jouer, discuter, ou avancer sur une idée collective. L'après-midi se termine toujours par un moment de rangement et de clôture dans une ambiance conviviale.

Concernant les goûters, aucun service n'est prévu au quotidien. Les jeunes peuvent apporter leur propre encas s'ils le souhaitent, et des collations peuvent être préparées ponctuellement lors d'ateliers cuisine ou d'événements particuliers.

V. Orientations pédagogiques de l'accueil jeunes

CONSTAT

L'association Les Catt'Mômes a ouvert l'accueil jeunes de Cattenom pour répondre à une réalité du territoire : les adolescents avaient besoin d'un lieu à eux, d'un espace entre l'enfance et la vie d'adulte, où ils puissent se retrouver, échanger, créer et s'impliquer dans des projets à leur image. Le constat de départ est simple : après l'école ou le collège, beaucoup de jeunes manquent d'un lieu d'accueil encadré et convivial. Certains souhaitent s'investir dans des projets collectifs, d'autres recherchent simplement un endroit pour se poser, discuter ou découvrir de nouvelles activités.
L'accueil jeunes a donc été pensé comme un espace passerelle. Il permet aux adolescents de s'exprimer, de participer à la vie locale et de devenir acteurs de leurs loisirs dans un cadre éducatif bienveillant. L'objectif est d'offrir un lieu vivant, ouvert sur la commune et la communauté de communes, favorisant la socialisation, l'autonomie et l'engagement citoyen.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

L'accueil jeunes de Cattenom s'inscrit dans les intentions éducatives de l'association Les Catt'Mômes, tout en les adaptant aux besoins et attentes du public adolescent. Cette période de la vie est marquée par la recherche d'identité, d'autonomie et de repères. Le projet vise donc à accompagner les jeunes dans cette étape importante, à travers des actions concrètes, éducatives et participatives.

- **Favoriser l'autonomie et la responsabilisation**

L'équipe d'animation accompagne les jeunes dans leurs choix et leurs initiatives, en les amenant progressivement à gérer leurs activités, leurs projets et leur comportement au sein du groupe. L'idée est de leur permettre d'apprendre à se

débrouiller, à s'organiser et à mesurer les conséquences de leurs décisions dans un cadre rassurant.

- **Encourager la participation et l'expression**

L'accueil jeunes est un lieu d'écoute et d'échange où chacun peut proposer, débattre et construire. Les jeunes participent activement à la vie du local à travers des outils comme la boîte à idées, les bilans collectifs ou les temps de parole. L'objectif est de leur donner une vraie place, de renforcer leur confiance et de développer leur sens de la citoyenneté.

- **Développer le vivre ensemble et le respect mutuel**

L'accueil favorise les rencontres, la mixité et la tolérance. Les activités et les temps partagés permettent d'apprendre à vivre ensemble, à coopérer, à se respecter et à trouver sa place dans le groupe. L'équipe veille à maintenir un cadre clair, sécurisant et bienveillant, où chacun peut s'exprimer librement tout en respectant les autres.

- **Stimuler la créativité et la curiosité**

Le local est un lieu d'expérimentation où les jeunes peuvent oser, créer, inventer. Les projets artistiques, numériques, sportifs ou culturels sont des supports pour découvrir de nouvelles passions et révéler des talents. La créativité est encouragée sous toutes ses formes, que ce soit dans la décoration du local, la création de contenus, ou l'organisation d'événements.

- **Promouvoir la santé, la prévention et le bien-être**

L'adolescence est une période de changements et de questionnements. L'équipe d'animation aborde ces thèmes de manière naturelle, à travers des échanges, des ateliers ou des actions de prévention autour du sommeil, du numérique, de l'alimentation ou des conduites à risques. Le bien-être et l'écoute font partie intégrante du quotidien de l'accueil.

- **Renforcer le lien avec les familles et le territoire**

Le local jeunes s'inscrit dans la dynamique locale : il collabore avec les acteurs éducatifs, le collège, les associations et les services municipaux. Le lien avec les familles est aussi essentiel. L'équipe veille à les informer, à les impliquer ponctuellement et à valoriser les réussites des jeunes. Cette cohérence éducative permet de créer un climat de confiance et de reconnaissance mutuelle.

- **Favoriser la construction du jeune citoyen**

Chaque projet mené au local est une occasion d'apprendre à faire des choix, à débattre, à coopérer et à agir. Le local jeunes aide les adolescents à se construire comme citoyens responsables, curieux et ouverts sur le monde qui les entoure.

MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS

La mise en œuvre du projet repose sur une pédagogie de la participation et de la co-construction avec les jeunes. L'équipe adopte une posture bienveillante, cadrante et à l'écoute, afin de permettre à chacun de s'impliquer à son rythme. Les activités sont

pensées non pas comme une simple occupation, mais comme un moyen d'apprendre, de partager et de grandir.

- **Une pédagogie de projet**

Les idées partent souvent des jeunes eux-mêmes. À partir de leurs envies, l'équipe les accompagne dans la création de projets : choix, préparation, budget, communication, mise en œuvre, bilan. Cette démarche renforce la prise d'initiative, la responsabilité et l'esprit d'équipe.

- **Des temps de vie partagés et éducatifs**

Les moments du quotidien – repas, trajets, temps libres – font partie intégrante du projet. Le mercredi midi, par exemple, est un temps fort : selon les envies, les jeunes déjeunent à la cantine ou participent à un atelier cuisine au local. Ces moments de vie sont propices aux échanges, à la convivialité et à l'apprentissage de l'autonomie.

- **La parole des jeunes au local ados**

Les jeunes sont régulièrement invités à donner leur avis, à évaluer les activités et à proposer des idées. Les bilans, la boîte à idées, les débats ou simplement les discussions spontanées sont autant d'occasions d'expression. Cette participation contribue à construire une vie de groupe équilibrée et respectueuse.

- **Une posture éducative partagée**

L'équipe accompagne sans imposer, encourage sans juger, et valorise les réussites plus que les erreurs. Chaque animateur veille à être un repère fiable, garant du cadre et de la sécurité, tout en restant accessible et à l'écoute. Le travail d'équipe et la cohérence entre les adultes sont essentiels à la qualité de l'accueil.

- **Une ouverture sur le territoire et les familles**

Les projets sont pensés pour s'ouvrir vers l'extérieur : actions partagées avec d'autres structures, collaborations locales, rencontres culturelles, projets citoyens. Les familles sont associées par des temps conviviaux, des échanges réguliers et la mise en valeur des réalisations. L'objectif est de construire une continuité éducative entre le local, la maison et le territoire.

- **Une évaluation régulière**

Chaque période donne lieu à un temps de bilan, que ce soit entre jeunes ou entre animateurs. Ces temps permettent de voir ce qui fonctionne, d'ajuster ce qui doit l'être, et de donner du sens à ce que l'on fait ensemble.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET MOYEN MIS EN OEUVRE

- **L'équipe d'animation**

Elle est composée d'animateurs diplômés et coordonnée par un responsable de site. Chaque membre apporte sa personnalité et ses compétences, mais tous partagent

une même ligne éducative. Les réunions d'équipe permettent d'assurer la cohérence des pratiques, de faire des bilans et d'adapter les projets en fonction des besoins des jeunes.

- **Les espaces et les temps d'accueil**

Le local ados de Cattenom offre plusieurs espaces : un lieu principal de vie, un coin détente, un espace créatif et un coin cuisine. Les jeunes participent à l'aménagement et à la décoration pour se sentir vraiment chez eux. Le mercredi (12h à 18h) est un temps fort avec un repas partagé et des projets plus longs. Les jours d'école (14h30 à 18h) sont des moments plus courts mais essentiels pour maintenir le lien et offrir un temps d'expression après les cours.

- **Les moyens matériels et financiers**

L'association met à disposition le matériel nécessaire aux activités. Une partie du budget est dédiée aux projets portés par les jeunes, leur permettant de comprendre la gestion de ressources et la notion de responsabilité. L'équipe veille à un usage raisonné et participatif du matériel.
Dans la continuité du développement de l'autonomie et de la responsabilisation, la création d'une Junior Association est envisagée avec les jeunes.
Cet outil leur permettra de gérer leurs propres projets, de découvrir la notion d'engagement associatif et de développer des compétences concrètes en organisation, communication et gestion.
L'équipe d'animation les accompagnera dans cette démarche tout en laissant une réelle place à l'initiative et à la prise de décision collective.

- **Les partenariats**

L'accueil jeunes collabore avec le collège, la médiathèque, les associations et les services municipaux. Ces liens enrichissent les activités et donnent une ouverture concrète sur la vie locale.

- **La place des familles**

Le dialogue avec les parents est essentiel. Les échanges informels, les affichages, les retours sur les projets et les moments conviviaux permettent de renforcer la confiance et la transparence.

- **Sécurité et inclusion**

Le respect du cadre réglementaire, la sécurité physique et affective et l'accueil de tous sans distinction sont des priorités permanentes. Chaque jeune doit se sentir accueilli et reconnu, quelles que soient ses différences.

ÉVALUATION

L'évaluation fait partie intégrante de la démarche éducative. Elle permet d'observer l'évolution du groupe, l'atteinte des objectifs, mais aussi le ressenti des jeunes et des familles. Elle repose sur les observations quotidiennes, les bilans d'activités, les réunions d'équipe et les retours des jeunes.

Les critères d'évaluation portent sur la participation, la régularité, la qualité du climat de groupe, la cohérence avec les objectifs, et le lien avec les familles et les partenaires. Ces éléments servent à faire évoluer les pratiques et à ajuster les priorités.
Les bilans réguliers permettent à l'équipe de faire évoluer ses pratiques et d'adapter le projet aux besoins des jeunes. Le local reste un espace vivant, en constante évolution, où chaque expérience nourrit les suivantes.

Les constats sont repris lors des réunions d'équipe afin d'ajuster les activités, la posture éducative, le niveau d'accompagnement et les responsabilités proposées aux jeunes.
Indicateurs possibles : capacité à nommer un ressenti ; demande d'aide adaptée ; participation à une décision ; écoute et respect de la parole d'autrui ; coopération et entraide ; recherche d'une solution lors d'un désaccord ; prise d'initiative ; organisation d'une tâche ; persévérance ; capacité à expliquer un choix ; identification de ses progrès.
L'évaluation porte sur les évolutions observables et non sur une notation des jeunes. Elle s'appuie sur les observations de l'équipe, les bilans collectifs, l'autoévaluation des adolescents et les retours des familles ou partenaires lorsque ceux-ci sont pertinents.

EVALUATION DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES

6. ***Type d'activités et la nature***

L'accueil jeunes de Cattenom s'organise autour de trois grands types d'activités : les activités libres, les activités improvisées et les activités dirigées.

Elles sont pensées pour répondre aux envies du moment, favoriser la participation des jeunes et maintenir un équilibre entre liberté, cadre et apprentissage.

c. *Activités libres*

Les activités libres sont proposées pour permettre aux jeunes de s'approprier le local et d'en faire un lieu de vie agréable. Elles concernent les temps calmes, les jeux de société, la musique, les discussions, ou encore la détente dans les espaces communs. Ces moments favorisent l'autonomie, les échanges spontanés et la cohésion du groupe.

L'équipe reste disponible pour encadrer, écouter et garantir le respect du cadre collectif.

d. *Activités improvisées*

Les activités improvisées naissent des envies ou des idées du moment, souvent à l'initiative des jeunes.

Elles peuvent prendre la forme d'un jeu collectif, d'une sortie improvisée, d'un mini-débat, d'un atelier créatif ou d'un défi lancé entre pairs.

Elles laissent une place importante à la spontanéité et à l'expression personnelle, tout en développant la capacité d'adaptation et la prise d'initiative.

L'équipe accompagne ces temps avec souplesse, pour que l'improvisation reste un levier éducatif.

e. *Activités dirigées*

Les activités dirigées sont construites et préparées en amont, souvent dans le cadre d'un projet plus large (action solidaire, création artistique, préparation d'un événement, etc.).

Elles permettent de structurer la démarche éducative, d'aborder des apprentissages précis et de valoriser les compétences des jeunes.

La participation reste volontaire, mais les animateurs veillent à impliquer les adolescents dans les différentes étapes : préparation, réalisation et évaluation.

Ces activités donnent du sens à la vie du local et renforcent la dynamique collective.

→ *Grands jeux*

Au local jeunes, ces grands jeux prennent une autre dimension : les adolescents peuvent les imaginer, les préparer et parfois même les animer eux-mêmes.
Ce rôle actif les amène à réfléchir à la coopération, à la gestion d'un groupe et à la dynamique collective.
Ces temps permettent aussi de valoriser leurs idées, leur sens de l'organisation et leur créativité, tout en développant la solidarité et le respect des règles communes.

→ *Projets enfants parents*

Ces projets intergénérationnels sont l'occasion de créer du lien entre les plus jeunes, les adolescents et les familles.
Les jeunes peuvent participer à la conception ou à l'animation d'activités partagées, comme un atelier, un spectacle ou un grand jeu ouvert à tous.
Ces moments favorisent la transmission, la bienveillance et la coopération entre générations, tout en valorisant le rôle moteur des adolescents.

- Investissement des parents dans la préparation des fêtes familiales
- Rencontre sportive où parents et enfants s'affronteront en toute convivialité. (Projet inter-sites « Mets tes baskets »)

- Poursuite du projet d'échanges intergénérationnels pour partager différentes activités culturels, ludiques avec les résidents de la « Maison de retraite ».

- Participation aux différents projets mis en place par la Ligue de l'enseignement ou tout autre organisme.

Ces animations ne sont pas exhaustives, elles pourront être complétées tout au long de l'année.

→ *Mobilisation en fonction de la vie associative de la commune*

Les jeunes sont invités à s'impliquer dans la vie locale à travers des événements portés par la commune ou les associations partenaires. Cela peut aller de l'aide logistique à la participation active lors de fêtes, de manifestations sportives ou culturelles. Ces mobilisations développent le sens de l'engagement, la citoyenneté et le sentiment d'appartenance au territoire.

→ *Mobilisation en fonction des opportunités*

L'équipe reste à l'écoute des opportunités qui peuvent se présenter sur le territoire : projets citoyens, rencontres culturelles, actions solidaires, découvertes professionnelles… Les jeunes sont encouragés à s'y investir, à exprimer leurs envies et à se positionner comme acteurs de leur parcours. Ces expériences leur permettent de gagner en confiance, en ouverture et en autonomie, ils pourront être complétés tout au long de l'année.

→ *Sorties*

Les sorties sont pensées avec et pour les jeunes, selon leurs envies, les propositions du groupe et la dynamique du moment.
Elles peuvent avoir une visée culturelle, sportive ou simplement conviviale, mais gardent toujours une dimension éducative.
Ces temps partagés en dehors du local renforcent la cohésion, la découverte et le plaisir d'être ensemble autrement.

Ils donnent une place réelle au choix, à l'initiative et à la prise de responsabilité.
L'équipe accompagne les adolescents pour transformer une envie en projet réalisable : formuler l'idée, fixer un objectif, répartir les rôles, prévoir les moyens, agir puis évaluer.

Activités libres et projets proposés par les jeunes
Ils renforcent l'adaptation à un nouvel environnement, l'autonomie, la responsabilité, l'ouverture aux autres, la connaissance du territoire et l'engagement. Les jeunes sont associés à la préparation, au déroulement et au bilan de ces actions.

Sorties, rencontres et projets citoyens
Ils permettent de reconnaître et d'exprimer ses émotions, d'écouter les autres, d'argumenter sans attaquer, de comprendre l'influence du groupe, de prévenir les conflits et de construire collectivement des solutions.

Débats, forums, veillées et temps de parole
Ils mobilisent la curiosité, l'esprit critique, la recherche d'informations, l'expérimentation, la résolution de problèmes, la créativité et l'usage responsable des outils numériques.

Projets numériques, scientifiques et techniques
Ils développent l'organisation, l'anticipation, le partage des tâches, l'autonomie, l'attention aux règles d'hygiène, la coopération et la capacité à mener une réalisation jusqu'à son terme.

Ateliers cuisine et temps de vie quotidienne
Elles favorisent la créativité, l'expression personnelle, la confiance en soi, l'écoute, l'ouverture culturelle et la capacité à présenter ou valoriser une réalisation. Les productions individuelles et collectives permettent à chacun de trouver une forme d'expression adaptée.

Activités artistiques, culturelles et d'expression
Elles développent la coopération, le respect des règles, la gestion de l'effort et de la frustration, la persévérance, le fair-play, la prise de décision et l'entraide. Les temps de retour permettent aux jeunes d'identifier ce qui a facilité ou freiné la réussite collective.

Activités sportives, grands jeux et défis collectifs

LES ACTIVITES COMME SUPPORTS DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

VI. ORGANISATION DE L'ESPACE

1. La structure :

La structure se compose de 2 ailes :

Première aile :

- Une cuisine équipée de 2 fours, 2 frigos pour son côté propre et d'un lave-vaisselle et d'une plonge pour son côté sale.

- Une grande salle de restauration « Le grand resto » aménagée de placards de rangement ainsi que de 2 buffets pour le rangement de la vaisselle et le goûter. Le mobilier est adapté aux différentes tranches d'âges des enfants. Cette salle

est équipée d'un extincteur et de 2 sorties de secours vers l'extérieur, elle sert principalement de salle de restauration.

- Une salle de motricité « Le Chapiteau » qui est utilisée principalement pour l'atelier théâtre, l'atelier cirque, ainsi que pour le chant et la danse.

- La partie centrale avec le local technique électrique, la buanderie, les archives et le bloc sanitaire et vestiaire douche du personnel.

- L'infirmerie ainsi que 6 bureaux (directrice, directrice adjointe, comptable, animateurs, coordinatrice et secrétaire administrative) se trouvent en vis-à-vis.

- Le hall d'accueil.

- Le secteur ados composé d'une salle de musique « Le Studio », d'une grande salle d'activités « Le Labo » ainsi que « Le salon » prolongent cet espace, une salle artistique « Le Cap de Bonne Espérance » servant de passerelle entre le secteur enfant 8/12 ans et le secteur ados termine cette aile.

Deuxième aile :

Arrive le secteur des 6/12 ans avec :

- Une salle d'activités « Les P'tits Génies » avec son point d'eau.
- Une infirmerie « Les Fantaisistes ».
- Une salle de jeux / bibliothèque « Les Loustics » avec son coin cuisine et petits jeux.

- Une salle artistique « Les lutins » avec son point d'eau.
- Une salle d'activités « Le Cap Horn » servant de passerelle cette fois-ci entre le secteur enfant des 6 /7 ans et les grandes sections de maternelle.
- La partie centrale avec le bloc sanitaire des toilettes filles et garçons et les réserves.
- Une salle de rangement ainsi que le bloc sanitaire des 3/5 ans.

Le hall d'accueil du secteur des 3/5 ans termine cette aile avec notamment :

- Une salle de jeux « Les Kangourous », avec son coin cuisine et petits jeux.

- Trois salles d'activités « Les ouistitis », « Les Fourmis » et « Les Abeilles » avec point d'eau et en vis-à-vis,

- La salle de détente « Les Marmottes » aménagée de coussins et coin lecture.

La structure est donc divisée en trois pôles correspondant à 3 secteurs d'activités, (Ados, secteur 6/12 ans et secteur 3/5 ans).

Chaque secteur d'activités possède :

- Un bloc sanitaire adapté à l'âge des enfants, un local de rangement pour matériel pédagogique et des points d'eau dans les salles artistiques afin de pallier le manque d'autonomie de chacun.

À l'intérieur de la structure les animateurs doivent :

- Se répartir dans les salles qui leur sont appropriées par secteur d'âge.
- Ne pas laisser de matériel dangereux à la portée des enfants (cutter, grand ciseaux, compas, vaporisateur produit désinfectant, etc.).
- Ne pas laisser les enfants courir.
- Ne pas laisser les enfants sans surveillance.
- Veiller à ce qu'aucune chaise ne soit mise sur la table lors de l'utilisation de la salle.
- Rester vigilant à l'arrivée de personne entrant dans les salles respectives.

À l'extérieur de la structure nous disposons :

- D'une cour avec préau
- D'un jardin pédagogique
- D'un terrain espace vert arboré.

Avant chaque sortie sur les terrains les animateurs doivent :

- S'assurer que les grilles donnant sur l'extérieur soient fermées.
- Se répartir de telle sorte que toute la zone soit sous leur vigilance.
- Accompagner l'enfant aux toilettes ou le confier à un autre animateur qui se trouve à proximité.
- Veiller à ne jamais laisser le groupe d'enfants seul.

2. **Espaces occasionnels** :

Lieux	Description	Circuit à emprunter pour s'y rendre
Parc de jeux	Il est situé à la sortie de Cattenom à côté du stade de football et jouxte le terrain de pétanque. Le parc est aménagé de différents jeux, tables, bancs et espaces verts arborés pour pique-niquer.	Les animateurs doivent préciser à la directrice sur le cahier des sorties le chemin emprunté pour s'y rendre. Éventuellement, signaler à la directrice tout changement de direction non prévu (déviation, etc.)
Esplanade	Espace reliant le parc de jeux au chalet du Tennis. Cet espace est composé d'un parcours de santé et des courts de tennis.	Idem
Médiathèque	C'est un espace culturel composé de plusieurs salles (bibliothèque, salle d'activité et conte, espace multi média et auditorium)	Idem
Gymnase	Un espace terrain de jeux multiples (football, basket, volley), 2 vestiaires + toilettes et armoires de rangement pour matériel (ballon, cône, cerceaux etc.)	Il suffit de traverser la rue

3. **Structures ou lieux lors d'une prestation** :

Lieux	Norme de Sécurité et Prévention	Documents et fournitures indispensables
Gymnase/Foyer du gymnase	À l'arrivée les animateurs doivent : • Rappeler les règles de fonctionnement du lieu (l'espace rangement agrès est interdit aux enfants) interdiction de grimper sur les cages de but et poteaux. • Vérifier que chaque enfant soit muni de baskets propres (sandales interdites). • Veiller à ce qu'aucun enfant ne se déplace seul aux toilettes (porte de sortie à proximité).	Trousse de secours, Fiches sanitaires, Liste nominative des enfants, Numéros d'urgence, Numéro de la directrice, Gobelets et bouteilles d'eau,

	• Veiller au respect et rangement du matériel emprunté (l'armoire de l'école Pompidou est à notre disposition). Au départ, refaire l'appel nominatif des enfants.	
Médiathèque	À l'arrivée les animateurs doivent : • Rappeler les règles de fonctionnement du lieu • Veiller à ce qu'aucun enfant ne se déplace seul aux toilettes • Veiller au respect et rangement du matériel emprunté • Garder les enfants sous leur responsabilité tout au long de l'activité.	Trousse de secours, Fiches sanitaires, Liste nominative des enfants, Numéros d'urgence, Numéro de la directrice, Gobelets et bouteilles d'eau
Parc de jeux et esplanade	À l'arrivée, établir un périmètre de sécurité en indiquant les limites à ne pas franchir (bordure d'arbres, fossé, etc.). Les animateurs doivent : • Se répartir de façon que toute la zone du parc soit sous leur vigilance. • S'assurer qu'aucun objet dangereux gît sur le sol (bouteilles, etc.). • Rappeler la règlementation des jeux. • Mettre aux enfants un foulard ou un signe distinctif. • Recompter les enfants à plusieurs reprises de façon à s'assurer de la présence de tous les enfants sur le lieu. • Prévoir casquette, crème solaire fournie par les parents, bouteilles d'eau. Au départ, refaire l'appel nominatif des enfants et veiller à ne pas laisser de détritus sur le terrain.	Trousse de secours, Fiches sanitaires, Liste nominative des enfants, Numéros d'urgence, Numéro de la directrice, Gobelets et bouteilles d'eau,

VII. DEPLACEMENT

- **Les**

Les trajets :

7. OBJ

→ Chaque animateur assurant les trajets doit mettre un gilet de sécurité.
→ Les enfants se rangent deux par deux.
→ Mettre au premier rang des enfants comprenant les consignes.
→ L'animateur fait l'appel suivant la liste de pointage dont il dispose.
→ L'animateur compte les enfants pour s'assurer que le nombre d'enfants présents est bien le même que le nombre d'enfants inscrits sur la liste de pointage.
→ Durant le trajet un animateur se place à l'avant du groupe et un autre à la fin. Suivant l'effectif, un animateur supplémentaire se placera au milieu.
→ Les animateurs se placent toujours du côté de la route pour assurer la protection des enfants.
→ Lorsque la chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons tels que trottoirs ou accotements les animateurs sont tenus de les emprunter. S'il n'est pas possible d'utiliser les emplacements réservés aux piétons ou en l'absence de ceux-ci, le groupe se placera le plus possible sur le bord de la chaussée, à droite dans le sens de leur marche, de manière à laisser libre au moins la moitié gauche de la route, en prenant les précautions nécessaires.
→ Pour la traversée de la chaussée, les animateurs doivent couper la route en se plaçant au milieu les bras écartés et face à la route.
→ Les animateurs veillent à ce que les enfants ne courent pas durant le trajet.
→ Au retour, veiller également à bien recompter les enfants en quittant la cantine ou tout autre lieu d'accueil (salle de sport, parc de jeu, piscine, etc.).
→ S'il y a un bus à prendre, il faudra s'assurer que tous les enfants montent effectivement dans le bus, en les comptant et en les nommant.
→ Lors des trajets du midi et du soir, les animateurs emportent les fiches sanitaires de liaison ainsi que les plannings d'appel dans les différents sacs à dos mis à disposition.

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

8. Véhicule :

Disposition générale :
Avant de prendre possession du véhicule, les animateurs doivent vérifier le document « organisation des trajets » qui est affiché.
Lors de sortie de la structure, ne pas oublier :

→ Les fiches sanitaires,
→ Une trousse de secours,
→ La liste des enfants,
→ Les numéros de téléphone d'urgence (de l'association, des pompiers, du SAMU…).

Trajet en véhicule de l'association :

- → Procéder à un état des lieux à chaque utilisation du véhicule (avant et après l'utilisation). Toute anomalie sera déclarée sur l'enregistrement E7-404 qui se trouve dans le véhicule. Cette fiche dûment renseignée sera remise à la coordinatrice qui se trouve sur le lieu concerné. En cas de non-conformité du véhicule, toute personne a un droit de retrait.
- → S'assurer qu'il y a suffisamment de carburant dans le véhicule. Dans le cas où la jauge se situe dans la zone de réserve, le signaler immédiatement à la coordinatrice.
- → Vérifier que les papiers du véhicule se trouvent dans la boîte à gantss.
- → Vérifier que le matériel transporté soit rangé dans le coffre. Il est important qu'il ne bouge pas lors du transport. Aucun objet ne doit se trouver au-dessus du tableau de bord, de façon à ne pas encombrer la vue du chauffeur.
- → Prendre soin d'installer les enfants les plus petits en taille sur les rehausseurs prévus à cet effet (poids maxi : 35kg).
- → Placer uniquement les enfants les plus grands en taille et non en âge à l'avant, à partir du moment où il n'y a plus de place à l'arrière.
- → Mettre 8 enfants maximum dans les véhicules.
- → Veiller à ce que chaque enfant soit attaché lors des trajets. Bien lui préciser qu'il ne doit en aucun cas se détacher avant que l'animateur lui en donne l'autorisation (arrêt du véhicule, moteur coupé et frein à main serré).
- → Répéter aux enfants qu'il est formellement interdit d'ouvrir ou fermer la porte du véhicule que ce soit pour y monter ou en descendre.
- → Aider les plus petits à monter ou à descendre.
- → En cas d'accident, les animateurs trouveront le constat à l'amiable dans la boîte à gantss. Ils doivent agir dans l'ordre suivant :
 - Se munir du gilet de signalisation
 - Placer le triangle de signalisation 50 m avant le véhicule.
 - Mettre les enfants en sécurité derrière la glissière de sécurité s'il y en a une.
 - Prévenir les secours, s'il y a lieu
 - Prévenir l'association en donnant le lieu exact et la liste nominative des enfants à bord.

 Que doit faire l'association le cas échéant :
 - Dépêcher un véhicule avec deux animateurs dedans.
 - Prévenir une dépanneuse.
 - Dresser la liste exacte des enfants à bord du véhicule.
 - Faire le lien entre l'hôpital et les familles s'il y a lieu.

Rappel sur le terrain au moment de conduire le véhicule en présence des enfants :

Après avoir attaché les enfants dans le véhicule, l'animateur rappellera les consignes de sécurité aux enfants :

- Rester attaché jusqu'à ce que l'animateur les autorise à retirer leur ceinture de sécurité,
- Rester assis correctement au fond du siège sans se retourner pour parler au copain assis sur le siège arrière,
- Ne pas crier,
- Ne pas faire de geste brusque (notamment pour l'enfant qui pourrait se trouver à côté du conducteur mais valable pour tous les autres aussi).,

Si un enfant se détache, l'animateur veillera à :

- S'arrêter aussi vite que possible, en respectant le code de la route, (vitesse, arrêt en bord de route sécurisé),
- Activera les warnings du véhicule,
- Sortira du véhicule en toute sécurité, (pas de précipitation, vérifier la circulation avant de sortir),
- Attachera l'enfant qui s'est détaché en lui intimant l'ordre de ne plus se détacher, (et sous aucun prétexte),
- Donner la consigne à l'enfant de rester assis au fond du siège et de ne plus en bouger.
- Au retour, « à tête reposée » adopter une démarche pédagogique avec l'enfant et en groupe en traitant de l'évènement, sans stigmatiser l'enfant concerné mais en utilisant l'incident de manière positive, pédagogique et préventive…

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

VIII. PROCEDURE HYGIENE

9. Mesure d'Hygiène en règle générale :

→ Se nettoyer et se désinfecter les mains régulièrement,
→ Déclarer tout de suite les affections digestives graves ainsi que les maladies de la peau auprès du responsable de votre antenne,
→ Traiter tout de suite les blessures et les protéger par des pansements étanches et des gants,
→ Ne pas porter des bijoux aux mains (montre, bague, bracelet) lors de la réception,
→ Porter une coiffe enveloppant la totalité de la chevelure lors de la réception,
→ Mettre un tablier propre lors de la réception,
→ Ne pas utiliser son tablier pour s'essuyer les mains,
→ Ne pas fumer au poste de travail,
→ Ne pas tousser ou éternuer sur les denrées alimentaires,
→ Garder le poste de travail bien rangé et en parfaite propreté,
→ Appliquer à la lettre le plan de nettoyage qui est affiché en cuisine,

→ Vider les bains-marie tous les jours,
→ Relever les températures quotidiennement sur l'enregistrement E3-102,
→ Nettoyer le réfrigérateur mensuellement et le notifier sur l'enregistrement E3-102 qui sera conservé par les coordinatrices de site, sans limites aucunes,
→ Prévenir en urgence la Direction si la température du réfrigérateur dépasse 4 °C.

10. Le nettoyage des mains :

Comment se nettoyer les mains correctement ?

→ À défaut de lavabo à commande, ne pas refermer le robinet avec les mains nettoyées, mais en protégeant la main par une serviette à usage unique,
→ Pour le séchage, utiliser des serviettes à usage unique,

Quand faut-il se nettoyer les mains ?

→ Avant de commencer le service,
→ Après être passé aux WC (pour soi ou en accompagnant un enfant),
→ Après les travaux de type « sale » (enlèvement des déchets, nettoyage, etc.),
→ Après avoir éternué ou toussé.

11. Réception des repas : (pour les personnes concernées)

Avant la réception

1. Allumer le bain-marie ou l'armoire chauffante (au minimum 2 h 00 avant la réception),
2. Vérifier la température du réfrigérateur et s'assurer de sa propreté, une fois par jour,
3. Vérifier la température du bain marie, une fois par mois (70 °C),
4. Se nettoyer les mains correctement,
5. Nettoyer tous les plans de travail alimentaire ainsi que les tables avant d'y mettre le couvert,
6. Mettre sa tenue de travail : charlotte, tablier et éventuellement les gants et masque.

REMARQUE : ne plus toucher à rien avant l'arrivée du livreur pour la réception.

Pendant la réception

REMARQUE : fermer les fenêtres et les portes (pas de courant d'air).

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Prendre la température des aliments froids (maximum 4 °C) et les mettre directement dans le réfrigérateur (sans le cartonnage),
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63 °C) mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,

6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63 °C), mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Si les températures sont supérieures à 4 °C pour le froid et inférieures à 63 °C pour le chaud, il faut :
 - refuser les aliments,
 - mettre en place le repas de substitution,
 - remplir la fiche d'amélioration E2-301.

12. Le service des repas

Pendant le service

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Prendre la température des aliments froids 4 °C et servir aussitôt,
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63 °C),
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63 °C),
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Servir aussitôt les aliments aux enfants.

Cf : Procédure Hygiène réception et service des repas (P3-100-A).

ENCADREMENT

IX. FONCTION ET ROLE

Directrice générale :

→ Direction et coordination de la structure, des équipes ainsi que de l'animation globale,
→ Gestion des ressources humaines (recrutement, management, plan de formation…),
→ Gestion financière de l'ensemble de la structure,
→ Gestion de l'équipe éducative pour les aspects pédagogiques, organisationnels (techniques, financières, logistiques, administratifs) pour l'ensemble des secteurs,
→ Rencontres régulières avec les partenaires afin d'assurer un suivi : pédagogique, financier, coordination,
→ Veille réglementaire auprès des administrateurs et équipe pédagogique,
→ Mise en place de formations internes répondant aux attentes du territoire et nos objectifs.
→ Participation au développement local,

→ Développement des actions à destination du public jeunes,
→ Participation aux réunions mensuelles organisées par la CCCE,
→ Développement des projets avec les autres associations locales.

Directrice multi-site :

→ Responsable de la mise en place du projet de l'association,
→ Garant du respect du projet pédagogique et éducatif,
→ Lien avec le conseil d'administration,
→ Responsable des relations avec l'extérieur (parents, municipalité…),
→ Gestion administrative et financière de l'association,
→ Gestion du personnel / management / formation,
→ Coordination des activités,
→ Responsabilisation de l'animateur face à son travail,
→ Encadrement et gestion des animateurs.

Animateur responsable de site en cas d'absence de la directrice :

→ Respecte le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
→ Construit une relation de qualité avec les mineurs, avec l'extérieur (parents, professeur des écoles, …),
→ Lien avec la directrice,
→ Encadre et anime la vie quotidienne et les activités,
→ Accompagne les mineurs dans la réalisation de leurs projets,
→ Respecte la courbe d'activité,
→ Assure la sécurité physique et morale des mineurs,
→ Encadre un groupe,
→ Restitue ses actions grâce aux fiches action et bilans.

Animateur :

→ Respecter le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
→ Construire une relation de qualité avec les mineurs,
→ Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
→ Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets,
→ Respect de la courbe d'activité,
→ Assure la sécurité physique et morale des mineurs,
→ Encadrement d'un groupe,
→ Restitution / fiche action, bilan.

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.

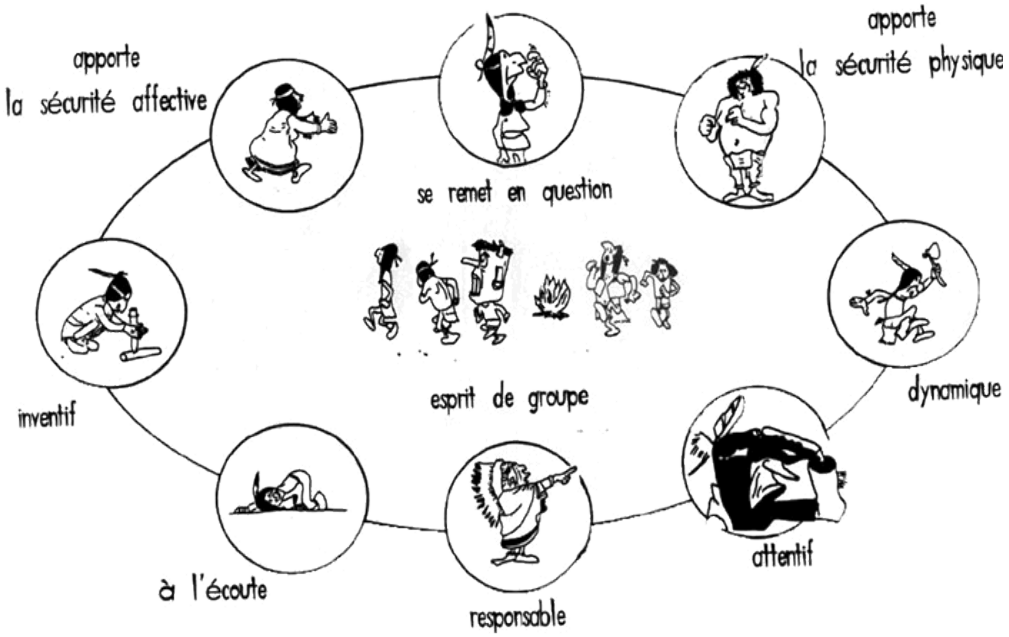
▪ Il fait attention au langage envers l'enfant, la façon de lui parler, de lui présenter les choses
▪ Il ne doit pas crier
▪ Il doit montrer l'exemple : ne doit pas manger différemment et à table avec lui, ne pas dire devant l'enfant que ce n'est pas bon.
▪ Il fait part à la coordinatrice des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
▪ Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
▪ Le "NON" doit être expliqué et justifié

Avec ses collègues
▪ Il respecte ses collègues.
▪ Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
▪ Il participe aux réunions de préparation.
▪ Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
▪ Il travaille en collaboration avec la coordinatrice.
▪ Il respecte le travail de l'autre (prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc.…)

Avec les parents
▪ Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs d'un retour d'informations sur la journée de leur enfant.
▪ Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
▪ Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.
▪ Il n'y a pas de familiarité avec les parents
▪Il ne discute pas des problèmes de l'enfant sans en avertir au préalable le coordinateur ou la coordinatrice.

L'animateur doit être partie prenante du projet pédagogique. Tous les moments sont des moments d'activités auxquels il faut accorder la même importance. Nous devons être à la hauteur de la confiance qui nous est accordée par les parents.

En conclusion : L'animateur …



Être animateur : c'est partager l'enthousiasme des enfants tout au long de la journée.
L'enfant est en temps de loisirs, l'animateur travaille avec le sourire, il est d'une grande disponibilité.

X. COMPOSITION

NOM		FONCTION	DIPLOME
VALLI	Emmanuel	COORDINATION	BEATEP / SST
VIGNERON	MARYSE	ANIMATRICE REFERENTE	BAFA
VILLAUME	Leslie	ANIMATRICE	BAFA
FEREZOU	BENJAMIN	ANIMATEUR	BAFA
HAMLA	PEGGY	ANIMATRICE	BAFA
CITAKU	Hyra	ANIMATRICE	Non qualifiée
SIBILLE	Adeline	Personnel cuisine / animatrice	Non qualifiée / HACCP
HERZOGENRATH	Laura	ANIMATRICE	CAP Petite enfance
SACCO	Carolane	ANIMATRICE	BAFA
RICHERT	Justine	ANIMATRICE	CAP Petite enfance
GIROLDINI	Chloé	ANIMATRICE	BAFA
ANDRET	Léo	ANIMATRICE	Non qualifié
KANDEL	Guillaume	ANIMATEUR VOLANT	BAFA
MADERT	Andréa	ANIMATRICE VOLANTE	BAFA

REMY	Michèle	Animatrice Volante	BAFA
HEDJAZ	Rachida	ANIMATRICE / animatrice local ados	BPJEPS
MULLER	CHRISTOPHE	Animateur / Référent Local ados	DEJEPS

XI. LE CADRE ET LES REGLES PEDAGOGIQUES

Le Directeur et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein des structures. À l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (prestataire d'activité, code de la route…) pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Le cadre fixé doit permettre :

→ Aux enfants :

- → De se sentir en sécurité,
- → De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter,
- → De discuter avec l'adulte sur le négociable et non négociable.

→ A l'équipe d'encadrement :
- → De travailler de manière cohérente par rapport au projet,
- → D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés,
- → D'affirmer notre rôle d'adulte référent et garant de la sécurité.

La démarche à suivre en cas de non - respect d'une règle :
- → Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé,
- → Discuter calmement avec l'enfant ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe (la discussion avec l'enfant n'est pas un débat public),
- → Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée (la discussion avec un enfant est déjà un acte important),
- → Déléguer au collègue ou au Directeur la prise en charge de l'enfant si vous ne vous sentez pas capable de le faire.

Ne pas faire ou dire :
- → Crier fort, puis très fort, puis très très fort (vous allez vous fatiguer avec les enfants et cela ne servira à rien),
- → Ne dîtes pas : fais ce que je dis, mais pas ce que je fais (vous devez vous-mêmes respecter les règles),
- → Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte,
- → N'annoncez pas une sanction à l'enfant qui ne sera pas tenue,
- → Il est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester notre capacité à être crédible. La cohérence de l'équipe est essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien.

Toute l'équipe devra :
- → Savoir être patiente, écouter, expliquer…
- → Être responsable
- → Prendre des initiatives
- → Veiller à la sécurité

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (enfants et adultes), nous nous construisons autour de valeurs (le bien, le mal, l'interdit, l'autorité, la loi, la morale…). Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées à la situation. Le cadre définit d'abord un espace de liberté pour tous.

XII. REPARTITION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

La répartition de l'encadrement des groupes d'enfants sera réfléchie et décidée lors des réunions pédagogiques en fonction de l'effectif et l'âge des enfants.

Rappel :

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans
ACM	1 animateur pour 8	1 animateur pour 12
APS	1 animateur pour 10	1 animateur pour 14
MR	1 animateur pour 8	1 animateur pour 12

XIII. ORGANISATION DES REUNIONS PEDAGOGIQUES

L'équipe d'animation se retrouvera une fois par mois lors d'une réunion, afin d'organiser les différents ateliers et projets de l'année. En complément, des réunions « enfants » seront prévues également une fois par mois afin d'évoquer les problèmes ou les difficultés rencontrés face à certains enfants.

Lors de ces rencontres, les points suivants seront évoqués :

- Le projet pédagogique,
- Les thématiques,
- Les TAP (PDL),
- La répartition des animateurs,
- Les activités,
- Travailler ensemble sur les animations et projets d'activités, d'évoquer les dates importantes de l'année : grand jeu, sortie, journée famille.

La réunion est un moment d'échange.

La réunion de rentrée sera organisée avant l'ouverture de l'accueil pour l'année scolaire 2026-2027. Elle permettra de réfléchir et de préciser les animations de façon précise (fiches actions, échéancier, commande de matériel).

Les réunions servent de lieu de formation des animateurs. Elles permettent également d'envisager certains aménagements. L'objectif principal des réunions quotidiennes est la coordination des animations et la mise en commun des expériences. Evoquer les problèmes rencontrés face à un enfant, à une activité ; l'équipe d'encadrement essayera de déterminer l'origine et d'apporter une solution.
Elles sont très importantes car elles donnent la possibilité à chacun de s'exprimer.
Il ne faut en aucun cas que les relations au sein de l'équipe ou avec les enfants ne se détériorent. Le fait de ne pas évoquer ce qui ne va pas, peut perturber une ambiance et le travail « Il ne faut pas remettre à demain ce que l'on peut faire ou dire tout de suite ».

Une réunion trimestrielle est organisée tous les trois mois. Celle-ci permet de faire le bilan du trimestre passé et d'organiser le projet d'activité du trimestre suivant.

XIV. PAUSES

Des temps de pauses seront planifiés suivant le chapitre V article 1.3.1 de la Convention Collective Nationale des acteurs du lien social et familial.

XV. EVALUATION DES STAGIAIRES BAFD/BAFA

13. Déroulement

→ En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des attentes et des objectifs fixés par la Direction.
→ Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur les animateurs permanents, l'adjoint pédagogique, l'équipe de direction.
→ En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire.
→ En fin de stage, le stagiaire fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses remarques.

14. Grille d'évaluation

EVALUATION BAFD	**I**	**M**	**B**	**Observations**
I = Insuffisant M = Moyen B = Bien				
LE SAVOIR-ETRE				
Développer mes capacités d'écoute				
Être présent et disponible				
Être empathique, ouvert				
Être dynamique et moteur				
Être organisé, gérer mon rythme				
Faciliter le travail pris en charge par les autres				
M'exprimer de façon audible				
Assurer mes paroles, mes actes, mes écrits, mes décisions, mes engagements				
Prendre de la distance pour communiquer				
LE SAVOIR				
Connaître la législation et les obligations				
Connaître les grandes étapes du développement de l'enfant				
Connaître les différentes méthodes de travail en équipe				
Définir le rôle et les fonctions de chaque membre d'une équipe pédagogique				

Maîtriser un vocabulaire de pédagogie en rapport avec les fonctions à exercer				
Identifier les partenaires				
LE SAVOIR-FAIRE				
Remplir et faire remplir des documents d'évaluation				
Expliquer et transmettre des objectifs éducatifs				
Elaborer des objectifs pédagogiques				
Rédiger un projet pédagogique				
Permettre et prendre en compte la parole de l'enfant				
Prendre des décisions et les argumenter				
Favoriser l'expression des membres de son équipe, leur prise d'initiative et leur créativité				
Recruter				
Manager				
Animer une réunion et d'une manière générale, divers temps de travail				
Evaluer des actions, un projet				
APTITUDES				
Être initiateur, conducteur et porteur d'un projet pédagogique				
Accompagner les animateurs et les adjoints dans leur formation				
Être garant du bon fonctionnement de la collectivité dans le cadre de la loi, en préservant la sécurité de chacun des acteurs				
Être garant de la communication interne et externe				
Être garant de la gestion budgétaire et administrative				
Exprimer clairement ses limites, tout en étant dans une démarche active d'apprentissage et de progression				
Ne doit pas avoir de comportement et/ou d'attitudes				
Non admis par la loi Française et de l'éventuel pays d'accueil				
Non respectueux des autres personnes				
Non respectueux des locaux et du matériel				
Pouvant mettre en danger physique et/ou moral les autres acteurs du centre				
Pouvant le mettre personnellement en danger physique				
Ne doit pas avoir de discours				

Non admis par la législation Française				
Ne respectant pas les autres acteurs du centre				
Traduisant des conceptions pédagogiques, modes de relation et d'organisation non respectueux des personnes et en particulier des enfants et des jeunes				

EVALUATION BAFA	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**Observations**
1 Très satisfaisant 2 Satisfaisant 3 Moyen 4 Insatisfaisant 5 Très insatisfaisant						
La santé et la sécurité						
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants						
Sait garantir la sécurité physique des enfants						
Sait rassurer les enfants						
Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc.)						
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs.						
Sait être à l'écoute des enfants						
A une connaissance du public						
Au sein de l'équipe						
Sait écouter ses collègues						
Participe activement à la préparation et/ou réunion						
A une capacité d'analyse						
Est force de proposition						
Sait se documenter						
Sait gérer son propre rythme						
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir						
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique						
L'activité						
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants						
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques						
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants						
Anticipe et prépare ses activités						
S'implique dans l'activité						
Sait créer un « imaginaire »						
Sait gérer un temps calme						
Sait gérer un temps de repas						
Sait gérer un temps d'activité						
Sait gérer un temps de voyage						
Sait gérer un temps d'accueil						

Les relations / Le partenariat						
Sait prendre en compte les demandes des parents						
Travaille avec les animateurs Brevets d'Etat						
Travaille avec les animateurs Surveillants de Baignades						
Travaille avec l'équipe de service						
Le projet						
Connaît la notion de projet						
Travaille avec une méthodologie de projet						
Partage les valeurs du projet						

SUIVI SANITAIRE

Le « chargé ***du suivi sanitaire*** » est la personne désignée pour :

- → Faire le suivi des fiches sanitaires de liaison,
- → Informer l'équipe d'animation des allergies ou autres,
- → Identifier les mineurs qui prennent des médicaments,
- → S'assurer, signer et dater les médicaments occasionnels ainsi que l'ordonnance apportés par les parents,
- → Ranger les médicaments dans l'armoire à pharmacie hors de portée des enfants,
- → Être garant du remplissage de la trousse de secours,
- → Suivre le registre des soins apportés.

Une personne est nommée en cas d'absence du directeur.

Pour l'année 2026-2027, le chargé du suivi sanitaire est MULLER Christophe, en cas d'absence, Rachida Hedjaz, Stéphanie Schwartz ou Magalie Pedrazzani prendront le relais.
L'armoire à pharmacie de la structure se trouve dans l'infirmerie, hors de portée des enfants. On y trouve une armoire avec le matériel autorisé pour soigner les enfants, un frigo réservé aux poches de froid et aux médicaments nécessitant d'être maintenu au frais, ainsi qu'un registre des soins apportés.

Rappel de la procédure pour les soins médicaux :

- Signaler au coordinateur tout médicament transmis par un parent afin que le référent sanitaire puisse prendre en charge l'administration du traitement ;

- Pour rappel, tous les soins médicaux apportés aux enfants doivent absolument être consignés dans le registre placé sur le frigo de l'infirmerie afin de permettre à tout membre de l'équipe de trouver les informations au sujet des soins

apportés à un enfant par n'importe quel autre membre de l'équipe et cela à tout moment ;

- Doit être consignée toute prise de médicament qui pour rappel se fait obligatoirement sur ordonnance médicale, cela dans le cas d'une simple ordonnance mais également dans le cadre des PAI ;

- Doivent être consignés également les soins apportés à un enfant dans un autre cas (accident bénin ou grave, application d'une poche de froid, désinfection, appel du Samu…)

- Une copie de l'ordonnance médicale doit absolument être conservée dans la pochette prévue à cet effet sur le frigo de l'infirmerie afin de pouvoir prouver que nous étions autorisés à administrer un médicament (cela afin de nous protéger).

- Si besoin pour les parents, il est possible en plus de noter sur l'ordonnance les médicaments pris au cours de la journée ;

- Par ailleurs, les trousses de secours et les médicaments doivent être conservés dans l'armoire de l'infirmerie et non dans les salles d'activités ;

- Signaler à l'avance au coordinateur dès qu'un produit de la pharmacie pourrait bientôt venir à manquer (pansements, compresses, antiseptiques, sérum physiologique, sparadrap…) ; lorsqu'une seule boîte de pansements reste en réserve par exemple et non que lorsqu'il reste 2 pansements, …

ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP ET TROUBLES DE LA SANTE

Ouverts à tous, sans distinction, notre association porte un projet de développement social des personnes. Les valeurs énoncées dans notre projet éducatif (le respect de la dignité, la solidarité et la démocratie), reflète notre sensibilité à la question de l'égalité. Nous avons pu constater au quotidien que les écarts ne cessent de se creuser que de nouvelles situations d'exclusion apparaissent. C'est dans cette démarche que nous souhaitons développer une solidarité. Cette solidarité prête une attention aux différentes formes d'inégalités et de discriminations, y compris celles qui existent entre personnes valides et personnes en situation de handicap, avec l'ambition d'accueillir tout le monde.
Cette démarche de mixité des publics permet à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Un enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique ou présentant des différences comportementales est avant tout un enfant pour lequel le respect de sa dignité passe par une volonté de lui offrir une réelle égalité des chances.
L'accueil d'un enfant le plus précocement possible, quand ses parents le souhaitent, participera à :

→ Mobiliser ses potentialités et ses compétences ;
→ Acquérir d'autres découvertes par l'émulation et l'entraide du groupe ;
→ Dynamiser son intégration ;
→ Donner la possibilité à ses parents de goûter à une vie normale ;
→ Permettre aux autres enfants de découvrir la différence et construire des relations d'entraide.

XVI. L'ACCUEIL

Chaque inscription fera l'objet d'une préparation individualisée entre les parents, et le Directeur responsable de la structure au travers d'une fiche personnalisée. Cette rencontre permettra de déterminer les modalités de l'accueil (aménagement du temps d'accueil, de l'espace, repérage des lieux pour l'enfant et la famille…).
Le type d'handicap n'est, en principe, pas un frein à l'accueil cependant une réponse personnalisée sera proposée à la famille.
La rencontre avec les parents de l'enfant permet :

→ Un premier contact,
→ De répondre aux questions des parents,
→ De s'informer de la personnalité et des particularités de l'enfant : quel est son/ses handicaps, ses possibilités, ses capacités relationnelles, d'autonomie et ses centres d'intérêt ?
→ De collecter toutes les informations qui le mettront en relation avec l'entourage de l'enfant : médecin, famille, personne assurant le suivi habituel,

→ De décider ensemble des modalités d'intégration : quand, comment, combien de temps ? (Établir une démarche d'intégration).

La rencontre avec les parents permet également de remplir ensemble la fiche personnalisée, précisant par écrit tout ce qui a été vu avec les parents durant l'entretien.
La fiche permet également de mieux organiser le séjour en conséquence, de prévenir les dangers…

XVII. LA SENSIBILISATION DE L'EQUIPE

L'équipe pédagogique sera informée des capacités et difficultés rencontrées par l'enfant au sein des réunions de préparation ou lors des réunions enfants. Elle sera également renseignée sur les modalités d'accueil qui ont été prédéfinies en collaboration avec la famille. Un livret sera mis à disposition sur chaque site, comportant des fiches renseignant sur les différents handicaps ainsi que des conseils à adopter.

Ce livret se trouve en annexe du projet pédagogique, dans le classeur SDJES, dans le bureau du coordinateur.

La sensibilisation sera également un moment d'échange entre les différents encadrants, permettant à chacun de s'exprimer sur ses appréhensions. Il permettra de déterminer notre organisation d'encadrement collective.

XVIII. LES INFORMATIONS MEDICALES

Toutes informations médicales nécessaires à l'accompagnement de l'enfant seront diffusées à l'ensemble de l'équipe.
Le Directeur du centre sera le référent, en son absence une personne désignée assurera ses fonctions. Il devra s'assurer :

- → De la prise du traitement,
- → De s'assurer que l'enfant ait toujours le traitement avec lui pour les sorties (ex : allergie aux piqûres, asthme…)
- → Des démarches administratives (fiche sanitaire, ordonnance nominative et récente),
- → De vérifier la validité du traitement dans le cas où les parents le laissent en permanence sur la structure

Un emplacement spécial sera désigné pour le rangement du traitement éventuel, et l'affichage du PAI et numéros d'urgence
Le PAI sera également joint en copie à la fiche sanitaire.

Les traitements sont situés l'armoire à pharmacie dans l'infirmerie Le nom de l'enfant ainsi que l'ordonnance sont agrafés ensemble. Un TABLEAU RECAPITULATIF DES DIFFERENTES ALLERGIES ET PAI est également disponible au même endroit.

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
MEDECIN Dr SCHIBI	03 82 55 43 57
HOPITAL Bel-air	03 82 55 82 55
CENTRE ANTI-POISONS NANCY	03 83 32 36 36
MAIRE DE CATTENOM	03 82 82 57 00
ARS	03 87 39 75 00
ENFANCE MALTRAITEE	119
SDJES	03 87 75 41 55

XIX. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE MOYENS

15. Les objectifs

→ Permettre à l'enfant de s'épanouir dans sa vie d'enfant,
→ Permettre aux parents de reprendre confiance en eux et en leur enfant et oser faire des projets,
→ Respecter chaque enfant et chaque famille en prenant en compte son identité, ses particularités, les pratiques et les valeurs familiales,
→ Permettre aux enfants en situation de handicap de grandir avec d'autres enfants,
→ Permettre à tous les enfants et à leurs parents de se sentir reconnus,
→ Permettre un espace de socialisation, d'éveil et d'initiatives.

16. Les moyens

→ L'accueil : un temps pour faire connaissance et s'apprivoiser. Cette première rencontre est essentielle pour créer un climat de confiance,
→ Désignation de personnel référent,
→ Permettre une adaptation d'accueil à la carte en proposant plages horaires, plannings modulés,
→ Adaptation des activités à l'accueil du handicap. Il s'agit de se questionner sur l'activité en tant que telle, les pratiques et les méthodes d'animation développées et leur évolution nécessaire pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions.
→ Etudier l'accessibilité sur l'ensemble de nos structures. Cette accessibilité doit prendre en compte les différentes formes de handicap et apporter des solutions techniques,
→ Formation du personnel.

17. Organisation

Pour chaque enfant présent au cours de l'accueil, une feuille personnalisée de prise en charge sera rajoutée au projet pédagogique précisant le handicap, le référent, l'adaptation nécessaire (organisation des activités, technique…), le mode de participation de l'enfant, fonctionnement de l'équipe.

Ces fiches se trouvent en annexe du projet pédagogique, dans le classeur DDCS, dans le bureau la coordinatrice.

XX. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

La personne référente sera à la disposition quotidiennement des familles. Elle pourra ainsi transmettre des informations sur la journée, sur l'enfant, sur ses progrès… Ce

moment est important autant pour les parents que pour l'ensemble de l'équipe afin de mieux comprendre l'enfant dans son quotidien.

XXI. BILAN

18. Avec les familles

À la fin de l'accueil un bilan sera fait avec les familles et les enfants afin d'exprimer le ressenti de tous. Il est important pour poursuivre une démarche d'accueil de qualité de pouvoir collaborer tous ensemble.

Le bilan avec les familles, se trouve en annexe du projet pédagogique avec la fiche d'accueil personnalisée correspondante (classeur SDJS, PLACARD BLANC dans le bureau de la coordinatrice).

19. Avec l'équipe

Afin d'évaluer l'organisation générale de l'accueil de l'enfant porteur d'un handicap, un bilan au sein de l'équipe sera également proposé au trimestre les secteurs pour l'APS et les MR et la fin de chaque ACM.
Nous devons être toujours dans une démarche d'amélioration.

Le bilan avec l'équipe, se trouve en annexe du projet pédagogique avec la fiche d'accueil personnalisée correspondante (classeur DDCS).

EVALUATION DU PROJET

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

XXII. QUE VA-T-ON EVALUER ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.
Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de la structure et du projet.
Exemple :

- → Où les actions prévues ont-elles été réalisées ? Étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- → Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?

→ Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic ? (caractéristiques du public, projet éducatif).
→ L'organisation (comment se sont déroulées les préparations des sorties, la gestion du temps, gestion des repas…).

XXIII. OUTILS D'EVALUATION

→ Evaluations courantes avec l'équipe sur le terrain. Relais d'infos par l'animateur référent.
→ Mise en place d'une fiche d'auto-évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives (une fiche en fin de période).
→ Une boîte à idées est mise en place à l'endroit où les parents signent, des bons « coupon-réponse » sont envoyés régulièrement aux familles
→ Bilan avec l'équipe :

APS	À la fin de chaque trimestre

→ Evaluation par les enfants sous forme de forum, dessins (soleil, nuage) …
→ Evaluation par les parents avec une enquête de satisfaction.

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE

XXIV. PLAN SECURITE CANICULE

La chaleur expose rapidement les enfants au coup de chaleur et aux risques de déshydratation rapide. Les enfants ne s'en rendent pas forcément compte. C'est aux adultes d'être particulièrement vigilant sur ce point.

20. Limiter les sorties des enfants :

- Limiter les promenades et sorties pendant les pics de chaleur, toujours avec des vêtements légers, amples, de couleur claire, sans oublier un chapeau, inciter les enfants à appliquer leur crème solaire si les parents en fournissent,
- Eviter les activités physiques et sportives, ou les pratiquer aux heures les plus fraiches (le matin),
- Emporter des quantités d'eau suffisantes lors des déplacements,
- Privilégier les récréations dans le parc à l'ombre des arbres.

21. Rafraîchir les enfants :

- Aérer les pièces (ouvrir le soir en partant et fermer le matin en arrivant) et occulter les fenêtres exposées au soleil durant la journée (attention : pour éviter les défenestrations accidentelles d'enfants, ne jamais laisser un enfant seul

près d'une fenêtre et préférer l'ouverture des fenêtres en mode « oscillo-battant »),
- Permettre aux enfants de s'humidifier le visage et la nuque, ou de participer à une éventuelle bataille d'eau afin qu'ils se rafraichissent…
- Mise en place de ventilateurs qui sont efficaces uniquement dans le cas où la peau des enfants est humidifiée. Utiliser les ventilateurs seulement si la température de l'air ne dépasse pas 32 °C. Au-delà, cela peut être dangereux du fait d'une augmentation de la température,
- Veiller à la qualité de l'alimentation (chaîne du froid).
- Utilisation des climatisations lorsqu'elles existent.

22. Faire boire les enfants :

- Proposer à boire très fréquemment, au moins toutes les heures durant la journée, en donnant de l'eau fraiche sans attendre que les enfants manifestent leur soif,
- Mettre des bouteilles d'eau en permanence au frigo afin de disposer d'eau fraiche,
- Proposer des fruits frais pour le goûter s'il en reste de midi.

23. Quels sont les signes qui doivent alarmer chez l'enfant ?

Fièvre, pâleur, somnolence ou agitation inhabituelle, soif intense avec perte de poids.
ATTENTION ! Il peut s'agir des premiers signes d'un coup de chaleur, c'est une urgence médicale car il y a un danger de mort.

Que faire ?
- Placer l'enfant dans une pièce fraiche (salle à manger, ou exceptionnellement au sous-sol si la salle à manger n'est pas suffisamment fraiche, en cas de danger immédiat),
- Donner immédiatement à boire à l'enfant et recommencer de manière régulière,
- Permettre à l'enfant de se mouiller le visage et la nuque avec l'eau du robinet…

24. Signes de gravité :

- Troubles de la conscience,
- Refus ou impossibilité de boire,
- Couleur anormale de la peau,
- Fièvre supérieure.
 !!! Il faut appeler immédiatement le SAMU en composant le 15

25. Enfants asthmatiques :

- En cas de crise d'asthme, se référer au protocole médical fourni par les parents, et dans le cas où il n'y en a pas, appeler le SAMU.

26. En cas de pollution associée à une forte chaleur :

Comme pour les adultes, les pics de pollution peuvent représenter un risque d'aggravation de l'état de santé des enfants.
Les symptômes pouvant survenir à cette occasion sont les suivants :

- Toux,
- Rhinite,
- Gêne respiratoire,
- Irritation de la gorge ou des yeux.

Que faire ?
Prendre un avis médical en appelant le SAMU. Ces pics de pollution pourraient en effet révéler une sensibilité particulière de certains enfants non mise en évidence jusque-là.

XXV. PLAN SECURITE ALERTE INCENDIE

Signal d'alerte : alarme incendie
Point de rendez-vous : à côté du gymnase en face de la structure (derrière les barrières de sécurité)

27. CONSIGNES D'EVACUATION INCENDIE

f. Matériel à emporter :

→ Planning d'appel,
→ Classeur émargement,
→ Clefs de la structure, **(il est indispensable que les animateurs aient leur clef sur eux et / ou à portée de main).**

g. Personnes référentes par ordre de priorité :

→ La directrice,
→ L'adjoint de la directrice,
→ La personne nommée responsable en cas d'absence de la directrice et de son adjoint.

h. Déplacement des groupes :

Au signal, les animateurs rassemblent leur groupe et se dirigent calmement vers la sortie LA PLUS PROCHE. Les sorties de secours sont matérialisées par des flèches vertes situées au-dessus de chaque entrée de salle.

Les animateurs font traverser les enfants sur le passage clouté et se rendent vers le gymnase en utilisant le trottoir entre les barrières et l'arrêt de bus (CF procédure déplacement à pied). Il est bien entendu que les animateurs se déplaceront avec les enfants en respectant les règles du code de la route.

a. Issues de secours :

→ Le secteur primaire sort par **le hall d'accueil,**
→ Le groupe théâtre sort par **le hall d'accueil,**
→ Le secteur maternel sort **par l'arrière**, emprunte le portail, traverse la route sur le passage piéton et se rend sur le parking du collège.

ATTENTION : tout déplacement se fait dans le calme et sans courir.

ATTENTION : avant le départ, vérifier la présence d'enfants dans les toilettes ou tout autre endroit caché (chaque animateur).

La personne référente (La directrice ou sa responsable de site) s'assure que tout le monde a évacué les lieux, vérifie les toilettes, récupère les classeurs d'émargement.

Une fois arrivé au point de rendez-vous :

Les animateurs comptent les enfants de leur groupe et les gardent rangés en sécurité. Attention : des véhicules peuvent circuler sur le parking.

La personne référente viendra vérifier le comptage et vérifiera le classeur d'émargement.

Une fois le public en sécurité = Appeler le 18.

28. AFFICHE PRESENTE SUR LE SITE

i. Exercice incendie :

Une fois par an, sur chaque site, nous organisons un exercice d'évacuation d'urgence avec les enfants. La procédure (ci-dessous) est connue de chaque animateur et est affichée au-dessus des extincteurs. Celle-ci retrace dans l'ordre les tâches à effectuer

pour évacuer rapidement les enfants hors de la structure. Le point de rassemblement est matérialisé par un panneau.

a. *Consignes incendies*

(Affichées au-dessus de chaque extincteur)

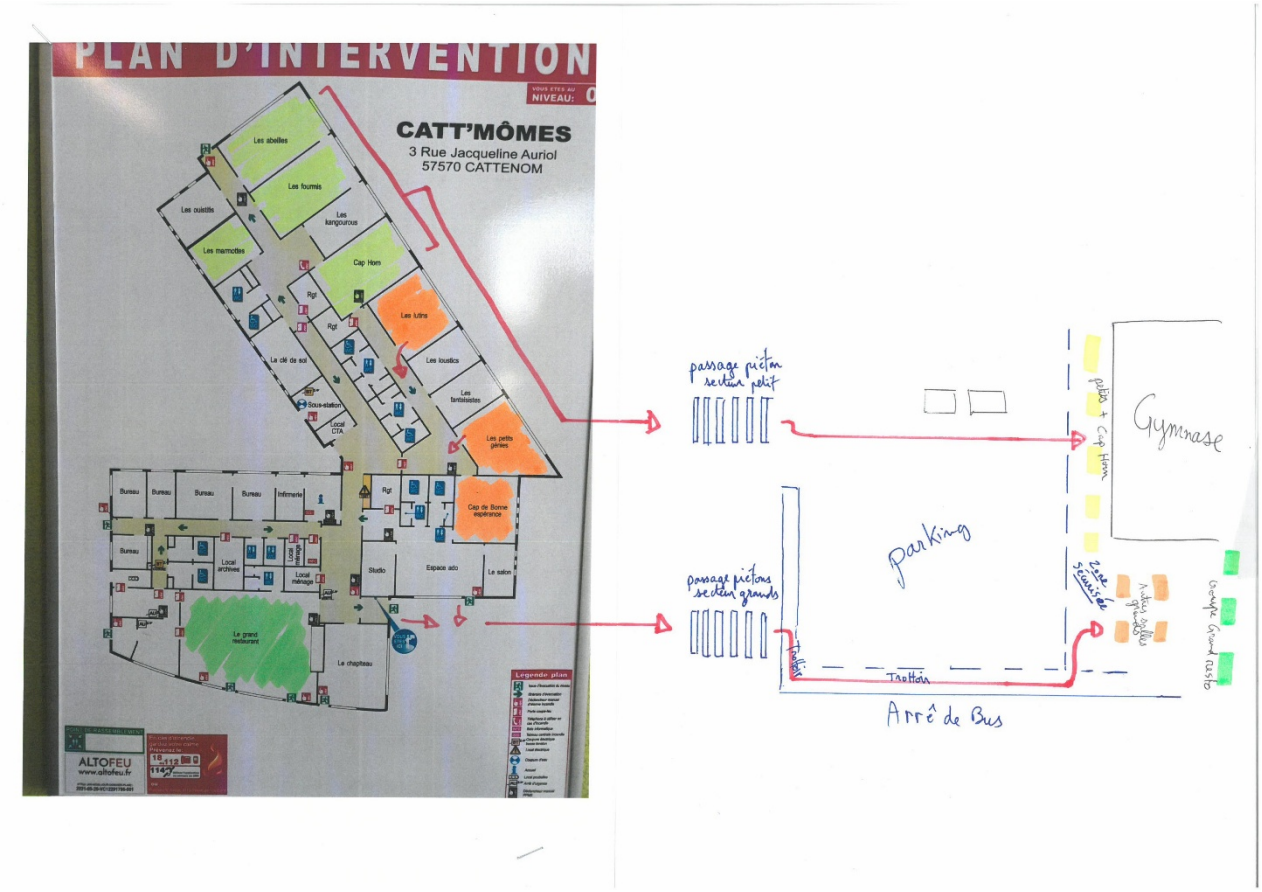
Lorsque l'alarme incendie émet un son, sortez sans délai et appelez les pompiers à partir d'un endroit sûr.
Assurez-vous que tous les occupants ont bien évacué le bâtiment.
Ne retournez jamais à l'intérieur d'un bâtiment en feu.

Il convient avant tout de **garder son sang-froid** pour pouvoir réagir de manière adéquate. Les principales règles en cas d'incendie sont :

- → **Alertez les secours** et donnez les informations adéquates ;
- → **Evacuez** et rendez-vous sur le lieu de rassemblement prévu ;
- → Assurez-vous **qu'il ne manque personne** et que les locaux ont été complètement évacués ;
- → **Alertez les occupants** de tout l'immeuble ;
- → **Essayez d'éteindre** l'incendie avec les moyens en votre possession

Comme prévu par le plan d'intervention du bâtiment, les salles Lutins, Loustics, Petits Génies, Grand Restaurant sortent par l'accès principal du bâtiment. Le local Ados sort par la porte d'accès au local qui donne directement à l'extérieur. Pour l'ensemble de ces groupes la traversée de la route se fait par le passage piéton de droite en sortant (du côté route D1), puis nous empruntons le trottoir le long de l'arrêt de bus avant de rejoindre la zone protégée derrière les barrières (chemin habituellement emprunté pour les trajets de l'école Pompidou).
Une fois arrivé dans la zone de rassemblement (zone protégée) le groupe de la salle Grand restaurant se rend au fond de cette zone dans la partie située à droite du gymnase les enfants sont comptés puis chaque animateur de cette salle récupère sa classe afin de réaliser un appel simultané des différentes classes (gain de temps pour l'appel). Les autres groupes s'arrêtent au début de la zone toujours dans la partie à droite du gymnase. Les groupes sont éloignés les uns des autres pour le comptage et afin de faciliter l'appel ensuite.

Les groupes du secteur maternelles ainsi que la salle Cap Horn sortent côté jardin puis franchissent le portillon avant d'emprunter le passage piéton à proximité du portail (quelques mètres vers la gauche en sortant après le portail), puis traversent le parking en longeant les poubelles sur la gauche du parking pour se rendre tout droit vers la zone protégée. Les groupes sont éloignés les uns des autres devant le gymnase pour le comptage et afin de faciliter l'appel ensuite.



b. <u>Evacuer les lieux</u>

Les règles de base en cas d'évacuation :

- → **Ne pas s'aventurer dans la fumée**
- → **Toujours se diriger vers la sortie**
- → Audition du signal sonore : on garde son calme.
- → Les animateurs rassemblent les enfants rapidement vers la sortie de secours la plus proche. L'air frais se trouve au niveau du sol : baissez-vous pour ne pas inhaler de la fumée. Si cela est possible, récupérer les listes de pointage et le cahier de signature.
- → Avant d'ouvrir une porte, touchez-là, avec le dos de la main : si elle est brûlante, ne l'ouvrez pas. Utilisez un autre itinéraire de sortie.
- → Fermez la porte de secours derrière vous, les portes ralentissent la progression de l'incendie.
- → Rassemblez toutes les personnes au lieu défini pour l'évacuation : vérifiez que personne ne manque sinon attendez les secours et informez-les de cette disparition.
- → Alertez les secours et donnez les informations adéquates.
- → Allez à la rencontre des sapeurs-pompiers dès leur arrivée et fournissez-leur tous les renseignements que vous possédez sur l'incendie (personne manquante, la pièce d'origine du feu, les produits dangereux que vous possédez et leur localisation).

29. LUTTER CONTRE L'INCENDIE

Si vous décidez de lutter contre l'incendie, **ne mettez jamais votre vie en danger.**
N'essayez jamais d'**éteindre un feu de gaz** (gaz naturel, butane, propane, …) si vous ne pouvez pas **fermer préalablement le robinet**.
Si vous vous trouvez face à un départ de feu, vous pouvez combattre le début d'incendie avec les moyens d'extinction disponibles. Utilisez éventuellement un tuyau d'arrosage en attendant l'arrivée des pompiers.
Si vous devez quitter la pièce pour aller chercher l'extincteur par exemple, **fermez toutes les portes derrière vous** ainsi que toutes celles que vous rencontrez sur votre passage.

30. CONTENIR L'INCENDIE

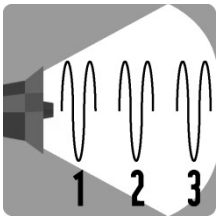
Si l'**incendie prend de l'ampleur**, et que vous ne pouvez sortir du bâtiment, arrêtez toute tentative d'extinction, **refermez la porte de la pièce** et si vous pouvez, arrosez-la avec un tuyau d'arrosage.
Si le feu est à l'intérieur d'une pièce, d'un bureau, dans l'escalier par exemple, pensez qu'une porte peut vous protéger. Arrosez-la pour prolonger sa résistance.
Mettez le plus de portes entre le foyer et vous. Fermez bien toutes les portes et signalez votre présence dans la pièce où vous êtes réfugié (de préférence un local qui comporte un robinet d'eau) en suspendant un drap à une fenêtre laissée entrouverte.

XXVI. PLAN SECURITE ACCIDENT NUCLEAIRE

Signal d'alerte : sirène
Mesures prévues : confinement dans les locaux, des bouteilles d'eau, de l'alimentation, des gobelets et des postes radios à piles.

31. les bons réflexes en cas d'accident nucléaire

En cas d'alerte



Signal émis par des sirènes :
3 cycles d'alerte (son montant et descendant)
Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,
Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.

Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.
Coupez la ventilation

Écoutez la radio.

Respectez les consignes des autorités.

FREQUENCE France Bleu : 98,5 MHz
FREQUENCE France Info : 106,8 MHz
FREQUENCE France Inter : 99,8 MHz

N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.

Et accueil périscolaire

Un plan de mise en sûreté des enfants a été prévu dans son école et à l'accueil périscolaire.

Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.



Recevez avec prudence les informations, souvent parcellaires ou subjectives, n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).

32. Recommandations générales en cas d'alerte nucléaire

Respectez les consignes diffusées par France Bleu, France Info, France Inter ou la radio locale conventionnée par le préfet.

- → Regroupez tout le monde dans les locaux
- → Fermez portes et fenêtres et calfeutrez les entrées d'air
- → Coupez ventilation et chauffage

Attendez les consignes des autorités. En fonction du type d'accident et de l'évolution possible les autorités peuvent :

- → Demander la prise d'un comprimé d'iode stable
- → Ou décider d'une évacuation : rejoindre, dans le calme, le point de rassemblement fixé.

XXVII. PLAN SECURITE ALERTE ATTENTAT

ALERTE ATTENTAT (police, secours européens, urgences nationales par SMS)	17 ou 112 ou par SMS au 114

Signal d'alerte : sonnerie ALARME INTRUSION
Point de rendez-vous : Salle clé de sol/ Toilettes petits/ Salle Marmottes, le studio côté ados/ Toilettes secteur administratif
Mot de passe pour sortir du confinement : NC

1- **En cas d'attaque frontale, s'enfuir dans la direction opposée à l'essayant. Déclencher l'alarme si possible. Ne pas tenter de réunir les enfants mais inciter tout le monde à s'enfuir.**

2- **Autrement :**

Répartition prévue des enfants dans les lieux de confinement :

Le midi :
Pour le Grand Restaurant : toilettes filles et garçons du couloir cuisine-administratif
Pour les Lutin, les Ados et les Petits Génies : Studio
Pour la salle Cap Horn : Clé de Sol
Pour la salle Marmottes et la salle Abeilles (MLM + Champêtre) : Marmottes
Pour la salle Fourmis (Victor Hugo) : toilettes des petits

Le matin et le soir, idem pour le grand resto, les Lutins, les Petits Génies, et les Ados.
Chez les petits et pour la salle Cap Horn, on privilégiera un regroupement dans la salle Marmotte, puis si besoin en fonction du nombre d'enfants dans les toilettes petits et enfin pour finir dans la salle clé de sol.

Niveau de vigilance Vigipirate « sécurité renforcée risque attentat ». La plus grande vigilance est recommandée sur les lieux de rassemblement des mouvements de jeunesse et les accueils collectifs de mineurs ainsi que dans les clubs sportifs recevant des mineurs, en particulier confessionnels.

Dans tous les cas, les organisateurs observeront la plus grande vigilance sur les lieux de séjour ou d'activités et lors des embarquements, débarquements et transferts des publics concernés dans les cars, gares, ports et aéroports et éviteront les regroupements de longue durée sur la voie publique.
De manières générales, la vigilance autour des bâtiments les plus sensibles ouverts au public
La vigilance sera maintenue sur les bâtiments officiels, institutionnels ou symboliques et devra porter également sur les principaux sites touristiques, culturels et historiques,

les gares et les interconnexions rencontrant une forte affluence durant toute la période estivale.

La sécurisation des sites de rassemblement les plus sensibles
Localement, les préfets préciseront les consignes particulières à mettre en œuvre pour chaque manifestation en extérieur. Les organisateurs d'évènements se rapprocheront des services préfectoraux pour préciser les mesures de sécurité à prendre, en fonction du contexte lié notamment au lieu et à la thématique de la manifestation. Les manifestations seront déclarées à la gendarmerie.

La sensibilisation des opérateurs et du grand public
Une sensibilisation sur la conduite à tenir en cas d'attaque est recommandée :
http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste.
En complément, il est conseillé de télécharger l'application pour Smartphone "Système d'alerte et d'information des populations" (SAIP) qui est entrée en service en juin 2016, conçue pour diffuser les alertes sur les attentats ainsi que les consignes de sécurité.
Par ailleurs, les ministères chargés des affaires sociales ont réalisé en juin 2016 deux guides de bonnes pratiques de vigilance face à la menace et de réaction aux attentats. Leur diffusion et leur mise en application sont encouragées :
- « Guide de déclinaison des mesures de sécurisation périmétriques et bâtimentaires » ;
- « Guide à destination des organisateurs, des directeurs et des animateurs en charge des accueils collectifs de mineurs », ainsi que son annexe, tous 2 joints dans le classeur DDCS. Chaque membre de l'équipe pédagogique aura pris connaissance des informations présentées dans ce guide ainsi que son annexe.

POSTURE ET ROLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :

33. Développer sa vigilance

- Identifier les acteurs de l'établissement pour mieux repérer d'éventuels inconnus.
- Ne pas ouvrir la porte d'entrée à des personnes inconnues.
- Demander la carte d'identité à toute personne « inconnue » :
 Qui viendrait chercher un enfant, un ados,
 Qui viendrait livrer quoi que ce soit, (courrier, colis etc.).
- Prévenir la hiérarchie en cas de problème lié aux demandes citées ci-dessus, ou simplement en cas de doute, d'absence d'information.

- Détecter et signaler les comportements et les situations inhabituels :
 - Sac abandonné, colis suspect ;
 - Véhicule suspect (stationnement prolongé, comportement des occupants, moteur tournant) ;
 - Attitude laissant supposer un repérage (allées et venues, observation prolongée, etc.) ;

- Sous-traitants, livreurs en dehors de leurs zone et horaires d'intervention.

- Faire remonter, suivant la procédure établie, toutes situations particulières (menaces verbales, tags menaçants, appels anonymes, etc.).
- Être à l'écoute des enfants ou des adolescents qui peuvent évoquer des informations perçues notamment sur les réseaux sociaux.
- Signaler tout changement de comportement chez un adhérent ou d'un adulte (signes de radicalisation)
- De manière générale, signaler à la hiérarchie ce qui intrigue ou pose question.

34. S'échapper

• Condition 1
 - Être certain que vous avez identifié la localisation exacte du danger.

• Condition 2
 - Être certain de pouvoir vous échapper sans risque avec les enfants ou les adolescents.

• Dans tous les cas :
 - Rester calme.
 - Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.
 - Utiliser un itinéraire connu.
 - Demander le silence absolu.

35. S'enfermer

• Situation 1 : les enfants ou les adolescents sont dans les locaux
 - Rester dans les locaux et rejoindre la salle prévue pour le confinement.
 - Verrouiller les portes.

• Situation 2 : les enfants ou les ados ne sont pas dans les locaux
 - Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs.

• Dans tous les cas :
 - Se munir d'un téléphone portable ou du téléphone de la structure.
 - Demander aux enfants de se déplacer rapidement et en silence.
 - Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant.
 - Éteindre les lumières.
 - Débrancher les appareils électriques.
 - S'éloigner des murs, portes et fenêtres.
 - S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.
 - Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur).
 - Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.
 - Attendre l'intervention des forces de l'ordre.

36. Alerter

- Déclencher l'alerte spécifique « attaque terroriste » prévue par l'établissement et non pas l'alarme incendie : ALARME INTRUSION

- Prévenir les forces de sécurité en essayant de donner les informations essentielles (où ? quoi ? qui ?).
 Appeler le 17, le 112 ou par SMS le 114.

37. Se conformer aux consignes des forces de l'ordre et faciliter l'action des secours

- N'évacuer les lieux que sur instruction des forces de l'ordre.
- Laisser toutes les affaires sur place.
- Évacuer calmement les mains levées et apparentes pour éviter d'être perçu comme un suspect.
- Signaler les blessés et l'endroit où ils se trouvent.

ATTENTATS : Comment en parler aux enfants

1. Principes généraux

• Être à l'écoute. Inviter d'abord l'enfant à s'exprimer pour ne pas dire plus que nécessaire. Si vous vous livrez à un moment d'échange en groupe, veiller à ce que la parole de chacun soit respectée, par exemple à l'aide d'un bâton de parole. Vous-mêmes, intervenez le moins possible.
• Protéger tant que possible les enfants des images, ne pas tenir de propos morbides.
• Ne pas édulcorer la réalité mais ne pas rentrer dans les détails.
• Ne pas craindre d'exprimer des émotions. Les enfants ne comprendraient pas qu'un événement aussi choquant soit discuté sans émotion.
• Adapter les discussions à l'âge de l'enfant.
-- Pour les plus jeunes, insister sur le retour à la normale.
-- À partir de 6-7 ans, évoquer la réprobation générale de l'acte, la force de la Loi, et le rôle de protection qu'ont les adultes à l'égard des enfants.
-- Avec les enfants de 8-9 ans, on peut aborder plus précisément les événements sans jamais laisser de place à la brutalité.
-- Avec les adolescents, on peut imaginer des échanges argumentés, mettant en valeur les principes démocratiques de libre expression et de laïcité, mais rappelant aussi le cadre de la Loi.

2. Éléments de discours

Présenter sobrement mais sans détour les événements. Rappeler ce que les autorités ont fait pour sécuriser la population et terminer sur une note de solidarité.
« La police et l'armée ont été appelées pour nous protéger. Pour l'instant, il n'y a plus de danger. Nous sommes tous très tristes de ce qui s'est passé. Un homme au volant d'un camion a foncé dans la foule. Les gens ont eu très peur car ils ont été surpris et ne se méfiaient pas. Ceux qui commettent ces actes sont des terroristes. Ce sont des personnes qui ne supportent pas que d'autres aient des idées différentes d'eux et qui au lieu de s'exprimer avec des mots, utilisent la violence et tuent. Ils veulent nous faire peur et nous provoquer. Ils veulent semer la pagaille dans notre pays. Nous devons rester soudés les uns les autres. » Vous trouverez des ressources utiles sur le site :

http://www.cahiers-pedagogiques.com/Des-ressources-pour-parler-avec-les-enfants#.V4kWjp2LgYE.twitter

EMARGEMENT :

NOM		DATE	SIGNATURE
VALLI	Emmanuel		
VIGNERON	MARYSE		
VILLAUME	Leslie		
FEREZOU	BENJAMIN		
HAMLA	PEGGY		
CITAKU	Hyra		
SIBILLE	Adeline		
HERZOGENRATH	Laura		
SACCO	Carolane		
RICHERT	Justine		
GIROLDINI	Chloé		
ANDRET	Léo		
KANDEL	Guillaume		
MADERT	Andréa		
REMY	Michèle		
HEDJAZ	Rachida		
MULLER	CHRISTOPHE		